



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 24 août 2021

Monsieur le Préfet,

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du mercredi 1^{er} septembre au jeudi 30 septembre 2021

En plus du vol des congés, qui vise à économiser de la masse salariale, à supprimer des postes pour préparer une nouvelle vague massive d'externalisations, de délégations de services publics, de privatisations, la loi fournit un véritable arsenal pour dissoudre le statut général et les droits collectifs des agents.

La loi dite de transformation de la Fonction publique entend bien transformer, c'est-à-dire changer la nature de la Fonction publique territoriale. Le gouvernement prévoit pour la fin d'année de faire passer une ordonnance portant « codification » du statut. Le passage du statut à un code, c'est le passage des droits collectifs à des pseudos droits renégociables attachés à la collectivité ou à l'administration. La transformation du statut en code c'est la fin du droit à la carrière, aux avancements, la fin des commissions de réforme, des instances paritaires, du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale, c'est l'ouverture à marche forcée à la mise en concurrence entre salariés, contractuels et fonctionnaires. Déjà les lignes directrices de gestion s'apparentent à une boîte à outil technocratique pour imposer l'austérité dans la gestion du personnel. **Le but : aller vers une privatisation massive**, baisser par tous les moyens la masse salariale, les effectifs, transformer un système fondé sur l'égalité de traitement des usagers et des agents en un système ubérisé, privatisé, concurrentiel...

Ce n'est pas au virus que Macron a déclaré la guerre, c'est aux services publics territoriaux... et aux agents chargés de les mettre en œuvre ! On leur vole des congés, on restreint le droit de grève ! Alors oui, la CGT soutient les luttes qui montent en puissance dans tous les secteurs, les grèves, mobilisations, rassemblements qui se succèdent notamment contre le vol des congés et le passage autoritaire aux 1607 heures.

Le mot d'ordre de la CGT, « Pas une minute de plus » est un cri de colère. **Les premiers de corvées** - assistants familiaux, petite enfance, animateurs, Aides à Domicile, pompiers, ATSEMs, agents de médiathèques, éboueurs, techniques et administratifs (il faudrait citer tous les secteurs !)... **sont en colère !** par la porte grande ouverte, ce seront demain d'autres missions publiques – et avec elles, des dizaines voire des centaines de milliers d'emplois – qui seront concernées par ce dispositif régressif.



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Nous avons d'autres choix : une autre répartition des richesses, un autre modèle de société, un autre modèle de développement économique, soucieux de la planète et de ceux qui l'habitent. **Nous devons défendre notre modèle de Fonction Publique qui est la clé de voûte de notre modèle social**, préservant en toutes circonstances l'intérêt général.

C'est pourquoi la Fédération CGT des Services publics revendique :

- ▶ L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique : le maintien de tous les accords antérieurs à 2001 sur le temps de travail et la non application autoritaire des 1607 heures annuelles ;
- ▶ 10 % de temps de travail en moins pour un temps de travail hebdomadaire à 32 heures ;
- ▶ Dégel du point d'indice et 10% d'augmentation immédiate de sa valeur pour le rattrapage des dix dernières années ;
- ▶ 10% d'effectif supplémentaire ! C'est 500 000 emplois à créer, de suite, et un plan de création massive de postes de fonctionnaires car les besoins sont importants dans toutes les collectivités ;
- ▶ L'abrogation du jour de carence ;
- ▶ L'abandon des projets de réforme en cours et notamment le projet de loi 4 D

Afin de permettre aux salarié·e·s et agent·e·s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, **la Coordination Syndicale Départementale (C.S.D) du Puy de Dôme**, sous couvert de la Fédération CGT des Services publics, **dépose un préavis de grève** de 0 à 24 h pour les journées du 1er septembre 2021, 2 septembre 2021, 3 septembre 2021, 4 septembre 2021, 5 septembre 2021, 6 septembre 2021, 7 septembre 2021, 8 septembre 2021, 9 septembre 2021, 10 septembre 2021, 11 septembre 2021, 12 septembre 2021, 13 septembre 2021, 14 septembre 2021, 15 septembre 2021, 16 septembre 2021, 17 septembre 2021, 18 septembre 2021, 19 septembre 2021, 20 septembre 2021, 21 septembre 2021, 22 septembre 2021, 23 septembre 2021, 24 septembre 2021, 25 septembre 2021, 26 septembre 2021, 27 septembre 2021, 28 septembre 2021, 29 septembre 2021 et 30 septembre 2021,

pour permettre à l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et des salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) **de faire entendre leur voix**,

- **pour couvrir l'ensemble des initiatives et mobilisations** qui pourront être décidées au plan local comme national.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG de la FPT

**Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général**

Aodren LE GUERN